
RÉCAPITULATION.

No. I.	(£150,000 à même le fonds des revenus consolidés, £300,000 à même le fonds de la seigneurie de Lauzon et autres fonds spéciaux)	£450,000	0	0
II.	(£768,841 15s. 11d., à même le fonds des revenus consolidés,—£9,765 à même le fonds des biens des Jésuites,—£7,500 à même le fonds des écoles communes, et £350,000 à être prélevés par débetures.)	1,136,106	15	11
III.	} Appropriations non déterminées.			
IV.				
V.				
VI.				
VII.	(A être prélevé par débetures, sur le crédit du fonds des honoraires de justice)	10,000	0	0
VIII.	(A être prélevé par débetures, £900,000 sterling.)	1,095,000	0	0
IX.	Appropriation non déterminée.			
X.	(£532,168 19s. 8d. à même le fonds des revenus consolidés,—£10,000 à même le fonds des biens des Jésuites,—£6,040 0s. 2d. à même le fonds des écoles communes du Bas-Canada, et £20,000 à même le fonds de construction du Haut-Canada)	568,208	19	10
XI.	(A être prélevé par débetures, sur le fonds spécial déjà pourvu)	25,500	0	0
XII.	(A même le fonds des revenus consolidés)	5,000	0	0
	Total.....	£3,289,815	15	9

(Voir aussi la note à la page 102.)